

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 450

9 mars 2011

SOMMAIRE

A.B. Contemporary Art S.à r.l.	21554	ICG International Computing Group S.A.	21554
AMCI Worldwide Holdings S.à r.l.	21571	Immobilière Rivoli S.A.	21581
AMCI Worldwide S.à r.l.	21571	Kaupthing Manager Selection	21560
Andel 16 Beteiligungs GmbH	21569	K Group	21556
Aquilo Group S.A.	21556	Kg S.A.	21587
Arcsoleil Holdings	21584	Kronotor	21559
ARE Hamburg S.à r.l.	21599	La Baleine S.A.	21582
Asset Backed-B S.A.	21576	Linfell Investment S.A.	21564
AstraZeneca Luxembourg	21572	Lux Capital Finance Sarl	21560
Aver Associates Luxembourg	21584	Lux Foods S.A.	21582
Aviation Leasing OpCo 1 S.à r.l.	21566	Malicobe S.A.	21569
Aviation Leasing OpCo 2 S.à r.l.	21568	Malicobe S.A. - SPF	21569
Aviation Leasing OpCo 3 S.à r.l.	21586	Milak Silicone S.à r.l.	21566
Aviation Leasing OpCo 4 S.à r.l.	21595	Mowo-Collectivités S.à.r.l.	21567
Aviation Leasing OpCo 9 S.à r.l.	21600	Mowo s.à.r.l.	21582
Blanche International S.A.	21572	NUREJEW Promenade Beteiligungs GmbH	21600
Blanche Investment S.A.	21572	Passion Pneu Europe S.A.	21584
Budapest Property Delta S.A.	21573	Ramius FOF European Platform	21559
Caelia Investment S.à r.l.	21568	SOFINEST S.A. (Société Financière pour le Développement des Pays de l'Est S.A.)	21564
CMP II S.à r.l.	21598	Soico S.A.	21580
CMP I S.à r.l.	21597	Solena S.A.	21600
Ecolab Holdings S.à r.l. / B.V.	21596	Stamalux S.à r.l.	21573
Ecolab Lux 3 S.à r.l.	21597	TCP Lux Eurinvest S.à r.l.	21587
Ecolab Lux 4 S.à r.l.	21598	Tibor S.A.	21554
Estée Lauder Cosmetics Luxembourg S.à r.l.	21599	Tibor S.A.- SPF	21554
Etoile d'Or SA	21595	Vysehrad Immobilien GmbH	21575
Eurogames S.à r.l.	21587	Zentrum Rennweg Beteiligungs GmbH ..	21575
Felgen Constructions S.A.	21580	Zentrum Rennweg Immobilien GmbH ...	21576
FinLux S.à r.l.	21576		
FlyBalaton Investment S.A.	21596		
H.P.O.A. Holding de Participations Outre- Atlantique S.A.	21599		

ICG International Computing Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 101.522.

—

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 30 décembre 2010

Les mandats de Madame Nathalie PRIEUR et Monsieur Jeannot DIDERRICH, demeurant professionnellement 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg et de Monsieur Brunello DONATI, demeurant professionnellement 1, Riva Albertoli, CH – 6900 Lugano en tant qu'administrateurs, ainsi que celui de BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à r.l., ayant son siège social 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire tenue en 2016.

Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Pour la société

Référence de publication: 2010175470/15.

(100202634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

A.B. Contemporary Art S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 153.743.

—

Résolution prise par la Gérante unique en date du 18/11/2010

Le siège social de la société A.B., Contemporary Art S.à r.l. est transféré de son adresse actuelle, 216, rue du Kirchberg - L -1858 Luxembourg vers le 7, Val Sainte-Croix - L - 1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Anke Blyweert

Gérante unique

Référence de publication: 2010175185/13.

(100202658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

**Tibor S.A.- SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Tibor S.A.).**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 15.460.

—

L'an deux mille dix, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding «TIBOR S.A.», ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 15460, constituée suivant acte notarié du 24 octobre 1977, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 288 du 14 décembre 1977. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 24 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1638 du 30 août 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Stéphanie GRISIUS, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Virginie MICHELS, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Nathalie GAUTIER, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- Modification de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale. La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF».)»

- Modification de la dénomination sociale de la société en TIBOR S.A.-SPF et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

- Modification de l'article 21 des statuts.

- Mise à jour des statuts en conformité avec les nouvelles dispositions de la loi du 25 août 2006.

- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'objet social de la Société comme suit:

«La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale. La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF».)»

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier la dénomination sociale de la société en «TIBOR S.A. -SPF».

Troisième résolution

En conséquence des deux résolutions précédentes, l'article 1^{er}, l'article 4 et l'article 21 des statuts sont modifiés comme suit:

« **Art. 1^{er}**. Il existe une société de gestion de patrimoine familial sous la forme d'une société anonyme sous la dénomination de «TIBOR S.A. - SPF».”

« **Art. 4**. La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale. La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF».)»

« **Art. 21**. La loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de mettre à jour les statuts de la société afin de les mettre en conformité avec les dispositions de la loi du 25 août 2006.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 6, l'article 12 et l'article 16 des statuts sont modifiés comme suit:

« **Art. 6. (premier alinéa).** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire. Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.»

« **Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.»

« **Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le dixième du capital social.»

L'assemblée décide de supprimer purement et simplement la dernière phrase de l'article 11 des statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: S. GRISIUS, V. MICHELS, N. GAUTIER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 1^{er} décembre 2010. Relation: EAC/2010/14911. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011000924/102.

(110000604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2011.

Aquilo Group S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 59.903.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AQUILO GROUP S.A. en liquidation tenue en date du 29 décembre 2010 à Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, que:

- Les livres et documents de la société seront déposés et conservés pour une période de cinq ans à l'adresse suivante: c/o Citadel Administration S.A. 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.
- Les créances non réclamées des créiteurs ou des actionnaires de la société seront déposées et conservées auprès de Citadel Administration S.A. 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.
- L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société a cessé d'exister.

Pour extrait conforme

S.W. BAKER

Liquidateur

Référence de publication: 2010175237/19.

(100202678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

K Group, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 113.707.

—
L'an deux mille dix, le vingt-et-un décembre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «K GROUP», établie et ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen, constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 23 janvier 2006, publié au Mémorial C numéro 755 du 13 avril 2006, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 113707.

La séance est ouverte à 13.30 heures, sous la présidence de Monsieur Patrick ROCHAS, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Ludivine ROCKENS, employée privée, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Catherine CALVI, employée privée, demeurant professionnellement à L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

Le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les TROIS CENT TRENTE (330) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100,-) représentant l'intégralité du capital social de TRENTE-TROIS MILLE EUROS (€ 33.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour. Resteront pareillement annexées aux présentes la liste de présence, ainsi que les procurations émanant des actionnaires représentés, lesquelles, après avoir été signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, seront soumises avec ledit acte aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Abandon du régime fiscal instauré par la loi luxembourgeoise du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et adoption d'un statut de société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

2.- Refonte complète des statuts.

3.- Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'abandonner le régime fiscal instauré par la loi luxembourgeoise du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et d'adopter un statut de société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

Deuxième résolution

Suite à ce qui précède, l'assemblée générale décide la refonte complète des statuts, pour leur donner la teneur suivante:

” **Art. 1^{er}** . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «K GROUP».

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale.

La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisant, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

Art. 3. Le capital social de la société est fixé à TRENTE-TROIS MILLE EUROS (€ 33.000,-) représenté par TROIS CENT TRENTE (330) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100,-), entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titre unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque la société ne comporte qu'un seul actionnaire, celui-ci est dénommé «associé unique».

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Toutefois, lorsque la société est constituée par un associé unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Lorsque la société ne comporte qu'un seul administrateur, celui-ci est dénommé «administrateur unique».

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président, en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télécopieur, télégramme ou e-mail, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, e-mail ou télécopieur.

En cas de pluralité d'administrateurs, les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoirs, employés ou autres agents qui peuvent mais ne doivent pas être actionnaires de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

Vis-à-vis des tiers, la société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature collective de deux administrateurs, ou par la signature individuelle de l'administrateur unique, ou encore par la signature individuelle du délégué du conseil d'administration dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

Lorsque la société compte un associé unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le deuxième vendredi du mois de juin à 16.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Le conseil d'administration, et les commissaires sont en droit de convoquer l'assemblée générale. Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque des actionnaires représentant le dixième du capital les en requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Un ou plusieurs actionnaires disposant ensemble de dix pour cent au moins du capital souscrit peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs nouveaux points à l'ordre du jour de toute assemblée générale. Cette demande est adressée au siège social par lettre recommandée cinq jours au moins avant la tenue de l'assemblée.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 12. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.".

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

21559

Frais

Les frais, dépenses, charges et rémunérations en relation avec les présentes sont tous à charge de la société.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: P.Rochas, L.Rockens, C.Calvi, Moutrier Blanche

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 décembre 2010. Relation: EAC/2010/16990. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): A.Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 3 janvier 2011.

Référence de publication: 2011000772/132.

(11000222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2011.

Kronotor, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 98.065.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale annuelle tenue extraordinaire en date du 1^{er} décembre 2010

Ont été ré-élus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- Monsieur Eric LECLERC, demeurant à 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg, administrateur, président,

- Monsieur Jos HEMMER, demeurant à 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg, administrateur,

- Madame Martine KAPP, demeurant à 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg, administrateur.

A été élu commissaire aux comptes en remplacement de Madame Diane WUNSCH, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- Monsieur Pascal FABECK, demeurant à 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg.

Pour la société

Un administrateur

Référence de publication: 2010175524/19.

(100202618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Ramius FOF European Platform, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 58.241.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire du 29 décembre 2010

Il a été décidé:

- de réélire Madame Frédérique LEFEVRE, résidant professionnellement au 8-10 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg et Messrs Serge D'ORAZIO, résidant professionnellement au 43 Boulevard Royal, L-2955 Luxembourg, André SCHMIT, résidant professionnellement au 11 rue Aldringen, L-2960 Luxembourg, Patrick DELLER, résidant professionnellement au 71 Richard-Strauss-Strasse, D-81679 Munich, Thomas STRAUSS, résidant professionnellement au 12 Schottenring, A-1010 Vienne et Roger ANSCHER, résidant professionnellement au 599 Lexington Avenue, NY 10022 New York, États-Unis en tant qu'Administrateurs pour un nouveau mandat d'un an se terminant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2011.

- de réélire KPMG AUDIT en tant que Réviseur d'Entreprises pour un nouveau mandat d'un an se terminant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2011.

Certifié conforme et sincère

Pour RAMIUS FOF EUROPEAN PLATFORM

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2010175636/21.

(100202630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Kaupthing Manager Selection, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 72.942.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration pris avec effet au 1^{er} janvier 2011

Le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège de la société du 35a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg vers le 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Marie-Cécile MAHY-DUBOURG

Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2010175518/14.

(100202598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Lux Capital Finance Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.333.936,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 155.995.

In the year two thousand and ten, the sixteenth day of December, before Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Lux Capital Finance, a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 1, allée Scheffer, L – 2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.995 (the Company). The Company has been incorporated on October 1, 2010 pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared

Mr William Houvet, born on February 13, 1972 in Paris (France), having his personal address at 8, avenue de Reverdyl, 1260 Nyon (Switzerland) (the Sole Shareholder),

here represented by Vanessa Schmitt, Avocat à la Cour, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Nyon (Switzerland, on December 10, 2010,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 3,318,936 (three million three hundred eighteen thousand nine hundred and thirty-six euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 15,000 (fifteen thousand Euro), represented by 15,000 (fifteen thousand) shares having a par value of EUR 1 (one euro) each to EUR 3,333,936 (three million three hundred thirty-three thousand nine hundred and thirty-six euro), by way of the issue of 3,318,936 (three million three hundred eighteen thousand nine hundred and thirty-six) new shares of the Company, having a par value of EUR 1 (one euro) each.

2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above.

3. Subsequent amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff and any employee of TMF Management Luxembourg S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

5. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of EUR 3,318,936 (three million three hundred eighteen thousand nine hundred and thirty-six euro) in order to bring the

share capital from its present amount of EUR 15,000 (fifteen thousand Euro), represented by 15,000 (fifteen thousand) shares having a par value of EUR 1 (one euro) each to EUR 3,333,936 (three million three hundred thirty-three thousand nine hundred and thirty-six euro), by way of the issue of 3,318,936 (three million three hundred eighteen thousand nine hundred and thirty-six) new shares of the Company, having a par value of EUR 1 (one euro) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes to the increase of the share capital of the Company in the amount of EUR 3,318,936 (three million three hundred eighteen thousand nine hundred and thirtysix euro) and it fully pays it up by a contribution in kind consisting of 1,499 (one thousand four hundred ninety-nine) shares (the Shares) it holds in the share capital of WPH Holding S.A.S. (French Holdco), a company incorporated under the laws of France, having its registered office at 10-12 allée Prométhée, Les Propylées, 28000 Chartres, France, and registered with the Register of Commerce and Companies of Chartres under number 422.099.994, such Shares having an aggregate accounting value in an amount of EUR 3,318,936 (three million three hundred eighteen thousand nine hundred and thirty-six euro), representing approximately 15% (fifteen per cent) of the share capital of French Holdco.

The contribution in kind of the Shares to the Company, in an aggregate amount of EUR 3,318,936 (three million three hundred eighteen thousand nine hundred and thirtysix euro) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company. It results furthermore from a certificate dated December 10, 2010, issued by the management of French Holdco, the Sole Shareholder and the Company that:

“1. The Sole Shareholder is the owner of the Shares, representing approximately 15% (fifteen per cent) of the share capital of French Holdco.

2. The Shares are fully paid-up.

3. The Sole Shareholder is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares.

4. None of the Shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exist no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares and none of the Shares are subject to any attachment.

5. There exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Shares be transferred to him.

6. According to applicable law and the articles of association of French Holdco, the Shares are freely transferable subject to the prior approval of the contribution by the President of the Company, prior approval obtained on December 2, 2010

7. All formalities required in France subsequent to the contribution in kind of the Shares will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind.

8. Based on general accepted accounting principles, the worth of the Shares is valued at least at EUR 3,318,936 (three million three hundred eighteen thousand nine hundred and thirty-six euro) as per the attached table dated December 10, 2010 and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.”

The said certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

The Sole Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, further to the increase in share capital, as follows:

Mr William Houvet	3,333,936 shares
Total:	3,333,936 shares

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles in order to reflect the above resolution so that it reads henceforth as follows:

“ **5.1.** The Company’s share capital is set at EUR 3,333,936 (three million three hundred thirty-three thousand nine hundred and thirty-six euro), represented by 3,333,936 (three million three hundred thirty-three thousand nine hundred and thirty-six) shares in registered form having a par value of EUR 1 (one euro) each, all subscribed and fully paid-up.”

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff and any employee of TMF Management Luxembourg S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately six thousand euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le seizième jour du mois de décembre, par-devant Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Lux Capital Finance SARL, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 1, allée Scheffer, L – 2520 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.995 (la Société). La Société a été constituée le 1^{er} octobre 2010 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

A comparu

M. William Houvet, né le 13 février 1972, à Paris, dont le domicile se situe au 8 avenue Reverdyl, 1260 Nyon (Suisse) (l'Associé Unique),

représenté par Vanessa Schmitt, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Nyon (Suisse), le 10 décembre 2010. ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Assemblée a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 3.318.936 (trois millions trois cent dix-huit mille neuf cent trente-six euros) afin de porter le capital social d'un montant actuel de EUR 15.000 (quinze mille euros) correspondant à 15.000 (quinze mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, à EUR 3.333.936 (trois millions trois cent trente-trois mille neuf cent trente-six euros) par l'émission de 3.318.936 (trois millions trois cent dix-huit mille neuf cent trente-six) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune.

2. Souscription et paiement de l'augmentation de capital mentionnée sous le point 1. ci-dessus.

3. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation de capital spécifiée au point 1.

4. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff et à tout employé de TMF Management Luxembourg S.A. pour procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

5. Divers.

III. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter et augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de EUR 3.318.936 (trois millions trois cent dix-huit mille neuf cent trente-six euros) afin de porter le capital social d'un montant actuel de EUR 15.000 (quinze mille euros) correspondant à 15.000 (quinze mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, à EUR 3.333.936 (trois millions trois cent trente-trois mille neuf cent trente-six euros) par l'émission de 3.318.936 (trois millions trois cent dix-huit mille neuf cent trente-six) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et le paiement de l'augmentation de capital:

Souscription - Paiement

L'Associé Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à l'augmentation de capital de la Société d'un montant de EUR 3.318.936 (trois millions trois cent dix-huit mille neuf cent trente-six euros) et de libérer

le montant de la souscription par un apport en nature se composant de 1.499 (mille quatre cent quatre-vingt dix-neuf) actions (les Actions), qu'elle détient dans le capital de WPH Holding S.A.S (French Holdco), une société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social au 10-12 allée Prométhée, Les Propylées, 28000 Chartres, France, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chartres sous le numéro 422.099.994, ces Actions ayant une valeur comptable totale de EUR 3.318.936 (trois millions trois cent dix-huit mille neuf cent trente-six euros), ce qui représente environ 15% (quinze pour cent) du capital de French Holdco.

L'apport en nature des Actions à la Société, d'un montant total de EUR 3.318.936 (trois millions trois cent dix-huit mille neuf cent trente-six euros) sera affecté au compte capital social de la Société.

Il résulte par ailleurs d'un certificat du 10 décembre 2010, émis par la gérance de French Holdco, l'Associé Unique et la Société, que: «L'Associé Unique est le propriétaire des Actions, représentant 15% (quinze pour cent) du capital de French Holdco.

1. Les Actions sont entièrement libérées.
2. L'Associé Unique est le seul titulaire des Actions et possède le droit d'en disposer.
3. Aucune des Actions n'est grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquies un nantissement ou un usufruit sur les Actions et aucune des Actions n'est sujette à une telle opération.
4. Il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que les Actions lui soient cédées.
5. Conformément au droit applicable et aux statuts de French Holdco, les Actions sont librement cessibles sous réserve du respect d'une procédure d'agrément, agrément obtenu le 2 décembre 2010 dans le cadre de la réalisation du présent apport.
6. Toutes les formalités requises en France consécutives à l'apport en nature des Actions seront effectuées dès réception d'une copie certifiée conforme de l'acte notarié constatant la réalisation de cet apport en nature.
7. Se basant sur des principes comptables généralement acceptés, la valeur des Actions est évaluée au moins à EUR 3.318.936 (trois millions trois cent dix-huit mille neuf cent trente-six euros) selon le tableau de valorisation daté du 10 décembre 2010 et depuis cette évaluation, il n'y a pas eu de changements matériels qui auraient déprécié la valeur de l'apport fait à la Société.»

Ledit certificat, après signature ne varietur par le mandataire de l'associé unique et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique constate que la répartition des parts sociales de la Société est, suite à l'augmentation de capital, la suivante:

Mr William Houvet	<u>3.333.936 parts sociales</u>
Total:	3.333.936 parts sociales

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts afin de refléter la résolution ci-dessus de sorte qu'il sera rédigé comme suit:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à EUR 3.333.936 (trois millions trois cent trente-trois mille neuf cent trente-six euros) représenté par 3.333.936 (trois millions trois cent trente-trois mille neuf cent trente-six) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y intégrer les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé quel qu'il soit de Loyens & Loeff et à tout employé de TMF Management Luxembourg S.A. afin de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à six mille euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. SCHMITT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 20 décembre 2010. Relation: LAC/2010/56346. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur ff. (signé): Tom BENNING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Référence de publication: 2010175532/209.

(100203060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Linfell Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 94.488.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LINFELL INVESTMENT S.A. (en liquidation) tenue en date du 29 décembre 2010 à (L-1420) Luxembourg, 15-17 avenue Gaston Diderich, que:

- Les livres et documents de la société seront déposés et conservés pour une période de cinq ans à l'adresse suivante: c/o Citadel Administration S.A. 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

- Les créances non réclamées des créiteurs ou des actionnaires de la société seront déposées et conservées auprès de Citadel Administration S.A. 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société a cessé d'exister.

Pour extrait conforme

S.W. BAKER

Liquidateur

Référence de publication: 2010175548/20.

(100202679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

SOFINEST S.A. (Société Financière pour le Développement des Pays de l'Est S.A.), Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 46.144.

In the year two thousand and ten, on the twentieth day of December.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of "SOFINEST S.A. (Société Financière pour le Développement des Pays de l'Est S.A.),", a société anonyme, having its registered office at L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen, incorporated by a notarial deed on December 15, 1993, published in the Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations C-n° 99 of 1994.

The meeting was opened by Mr. Giovanni La Forgia, with professional address in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as secretary Mrs. Arlette Siebenaler, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs. Annick Braquet, with professional address in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed after having been signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary.

II. The agenda of the meeting is the following:

1. To dissolve the Company and to put it into liquidation.

2. To grant full discharge to the directors and to the statutory auditor of the Company for the exercise of their mandate.

3. To appoint a liquidator and to determine its powers as liquidator.

4. Miscellaneous.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took after deliberation the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides the anticipated dissolution of the company with effect as of this day.

Second resolution

The General Meeting decided that full discharge is granted to the directors and to the statutory auditors of the Company for the exercise of their mandates.

Third resolution

The general meeting decides to put the company into liquidation and to appoint as liquidator, Fairland Property Limited, having its registered office in P.O. Box 3161, Road Town Tortola, The British Virgin Islands.

The liquidator has the broadest powers foreseen by articles 144-148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended. He may execute all acts foreseen by article 145 with the authorisation of the general meeting of members given in accordance with article 142.

The liquidator is dispensed to draw up an inventory and he may refer to the books of the company.

He may, under his own liability, delegate for special operations to one or more proxyholders such capacities and for such period he may determine.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil dix, le vingt décembre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "SOFINEST S.A. (Société Financière pour le Développement des Pays de l'Est S.A.)", avec siège social à L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen, constituée suivant acte notarié reçu en date du 15 décembre 1993, publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations C-N° 99 de 1994.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Giovanni La Forgia, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Arlette Siebenaler, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Annick Braquet, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Dissolution anticipée et mise en liquidation de la société.
2. Décharge entière accordée aux gérants de la Société et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats.
3. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
4. Divers.

III.- Qu'en conséquence la présente assemblée, réunissant plus de la moitié du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

21566

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux administrateurs de la Société et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur Fairland Property Limited, ayant son siège social à P.O. Box 3161, Road Town Tortola, Iles Vierges Britanniques.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 avec l'autorisation de l'assemblée générale des associés, donnée conformément à l'article 142.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. LA FORGIA, A. SIEBENALER, A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 décembre 2010. Relation: LAC/2010/59689. Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Référence de publication: 2010175678/109.

(100203229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Milak Silicone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2619 Luxembourg, 2, rue Tidick Ulveling.

R.C.S. Luxembourg B 153.660.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal d'une assemblée générale extraordinaire, reçu par le notaire Robert SCHUMAN, de résidence à Differdange, en date du 10 décembre 2010, enregistré à Esch/Alzette, le 16 décembre 2010, EAC / 2010 / 15909.

L'assemblée générale décide de fixer l'adresse du siège social à L-2619 Luxembourg, 2, rue Tidick Ulveling.

Differdange, le 28 décembre 2010.

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour la société

Robert SCHUMAN

Le notaire

Référence de publication: 2011000284/16.

(100202523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Aviation Leasing OpCo 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 127.640.

—
Extrait des changements suite à la décision de la commune de Munsbach de changer la dénomination de la rue

1) Siège social

Suite à la dénomination de la rue le siège social de la société est 9A rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

2) Les gérants

L'adresse de Monsieur Alexander James Bermingham est, 9A, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

L'adresse de Madame Anke Jager est, 9A, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

3) L'associé

L'adresse de l'associé HSH Global Aircraft I Sarl est, 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Aviation Leasing OpCo1 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011013844/24.

(110016479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2011.

Mowo-Collectivités S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7241 Bereldange, 111, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 13.801.

L'an deux mille dix, le sept décembre.

Par-devant Maître Robert SCHUMAN, notaire de résidence à Differdange.

COMPARU:

Monsieur Ted WORMERINGER, commerçant, né à Luxembourg, le 19 février 1927, demeurant à L-7241 Bereldange, 111, rue de Luxembourg.

Lequel comparant déclare être le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée MOWO COLLECTIVITES S.à r.l., avec siège social à L-7241 Bereldange, 111, rue de Luxembourg,

constituée suivant acte reçu par le notaire Lucien SCHUMAN, alors de résidence à Luxembourg, en date du 9 avril 1976, publié au Mémorial C no 141 en date du 12 juillet 1976, dont les statuts ont été modifiés dernièrement suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 25 novembre 2003, publié au Mémorial C n° 1344, en date du 17 décembre 2003.

Qu'après cette dernière modification de statuts les parts de la dite société étaient souscrits comme suit:

a) Monsieur Ted WORMERINGER, préqualifié: Deux cent quarante-neuf parts sociales,	249
b) Madame Nicole STREFF, préqualifiée: Deux cent quarante-neuf parts sociales,	249
c) Madame Claudine WORMERINGER, préqualifiée: Deux parts sociales,	2
TOTAL: cinq cents parts sociales,	500

Que Monsieur Ted WORMERINGER, préqualifié, est devenu propriétaire des deux (2) parts sociales ayant appartenues à Madame Claudine WORMERINGER, suivant cession de parts sous seing privé du 12 septembre 2008, lequel document après avoir été signé "ne varietur" par le notaire instrumentant et le comparant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec celui-ci.

Les deux cent quarante-neuf (249) parts sociales de Madame Nicole STREFF faisaient partie de la communauté universelle de biens des époux WORMERINGER STREFF.

Madame Nicole Margot Marie STREFF, en son vivant commerçante en retraite, née à Luxembourg, le 28 août 1931, épouse de Monsieur Ted WORMERINGER, ayant demeuré en dernier lieu à L-7241 Bereldange, 111, rue de Luxembourg, est décédée à Luxembourg, le 22 mars 2009, de sorte que les parts sociales dépendant de la prédite communauté universelle de biens appartiennent dès lors en totalité à Monsieur Ted WORMERINGER.

L'associé unique Monsieur Ted WORMERINGER a pris en assemblée générale extraordinaire, à laquelle il se reconnaît dûment convoqué et dont il déclare avoir eu connaissance de l'ordre du jour au préalable, les résolutions suivantes:

1.- l'assemblée générale décide de changer l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (€ 12.400.-) divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-quatre virgule quatre-vingts euros (€ 24,80) chacune.

Les cinq cents (500) parts sociales sont souscrits entièrement par Monsieur Ted WORMERINGER, commerçant, né à Luxembourg, le 19 février 1927, demeurant à L-7241 Bereldange, 111, rue de Luxembourg.

2.- L'assemblée générale décide de confirmer Monsieur Ted WORMERINGER, en sa qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée.

3.- L'assemblée générale décide de nommer un deuxième gérant pour une durée indéterminée, à savoir:

Monsieur Suso BRÜCHLE, gérant de société, né à Heidenheim, Allemagne, en date du 26 mars 1958 (Matricule 1958 0326 474), demeurant à L-7274 Walferdange, 7, Op den Aessen.

4.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'un de ses gérants.
Plus rien ne restant sur l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais et charges qui incomberont à la société en rapport avec le présent acte s'élèveront approximativement à € 450,- et resteront à charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Bereldange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état ou demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Wormeringer, Brüchle, Schuman.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 décembre 2010. Relation: EAC/2010/15716. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 21 décembre 2010.

R. SCHUMAN.

Référence de publication: 2011000288/60.

(100202568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Caelia Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.

R.C.S. Luxembourg B 150.661.

Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés du 25.01.2011

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la société CAELIA INVESTMENT S.à r.l. réuni le 25.01.2011 a décidé à l'unanimité ce qui suit:

1. Révocation de Madame Géraldine SCHMIT, de son poste de gérant de catégorie B.
2. Révocation de Monsieur José CORREIA, de son poste de gérant de catégorie B.
3. Transfert du siège de la société au 19, Rue Sigismond, L-2537 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Fait à Luxembourg, le 26 janvier 2011.

Référence de publication: 2011013917/15.

(110016654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2011.

Aviation Leasing OpCo 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 127.641.

Extrait des changements suite à la décision de la commune de Munsbach de changer la dénomination de la rue

1) Siège social

Suite à la dénomination de la rue le siège social de la société est 9A rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

2) Les gérants

L'adresse de Monsieur Alexander James Bermingham est, 9A, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

L'adresse de Madame Anke Jager est, 9A, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

3) L'associé

L'adresse de l'associé HSH Global Aircraft I Sarl est, 9A, rue Gabriel Lippmann L-5365, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Aviation Leasing OpCo2 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011013845/24.

(110016480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2011.

Andel 16 Beteiligungs GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 152.245.

Auszug aus der Beschlussfassung der Geschäftsführer vom 06.12.2010

Der Sitz der Gesellschaft wird mit Wirkung zum 06.12.2010 von 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg nach 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg verlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 28.12.2010.

SGG S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2011000959/14.

(100202535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

**Malicobe S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Malicobe S.A.).**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 25.320.

L'an deux mille dix, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding «MALICOBE S.A.», ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 25320, constituée suivant acte notarié du 12 décembre 1986, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 69 du 23 mars 1987. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 24 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1618 du 25 août 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Stéphanie GRISIUS, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Virginie MICHELS, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Nathalie GAUTIER, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- Modification de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale. La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet

ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF».)»

- Modification de la dénomination sociale de la société en MALICOBE S.A.-SPF et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

- Modification de l'article 21 des statuts.

- Mise à jour des statuts en conformité avec les nouvelles dispositions de la loi du 25 août 2006.

- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'objet social de la Société comme suit:

«La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale. La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF».)»

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier la dénomination sociale de la société en «MALICOBE S.A. - SPF».

Troisième résolution

En conséquence des deux résolutions précédentes, l'article 1^{er}, l'article 4 et l'article 21 des statuts sont modifiés comme suit:

« **Art. 1^{er}** . Il existe une société de gestion de patrimoine familial sous la forme d'une société anonyme sous la dénomination de «MALICOBE S.A. - SPF».»

« **Art. 4.** La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale. La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF».)»

« **Art. 21.** La loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de mettre à jour les statuts de la société afin de les mettre en conformité avec les dispositions de la loi du 25 août 2006.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 6, l'article 12 et l'article 16 des statuts sont modifiés comme suit:

« **Art. 6. (Premier alinéa).** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire. Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.»

« **Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.»

« **Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le dixième du capital social.»

L'assemblée décide de supprimer purement et simplement la dernière phrase de l'article 11 des statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: S. GRISIUS, V. MICHELS, N. GAUTIER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 01 décembre 2010. Relation: EAC/2010/14909. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011000812/103.

(110000769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2011.

AMCI Worldwide Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 625.178,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 139.547.

—
Extrait des Résolutions de l'associé unique du 28 décembre 2010

L'associé unique de la Société, a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Paul Lamberts en tant que gérant B, et ce avec effet immédiat;
- de nommer Hille-Paul Schut, employé, né le 29 septembre 1977 à 's Gravenhage (Pays-Bas), résidant professionnellement au 13-15, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, en tant que gérant de classe B de la Société, ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2010.

Hille-Paul Schut

Mandataire

Référence de publication: 2011000964/18.

(100202608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

AMCI Worldwide S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 776.833,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 139.094.

—
Extrait des Résolutions de l'associé unique du 28 décembre 2010

L'associé unique de la Société, a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Paul Lamberts en tant que gérant classe B, et ce avec effet immédiat;
- de nommer Hille-Paul Schut, employé, né le 29 septembre 1977 à 's Gravenhage (Pays-Bas), résidant professionnellement au 13-15, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, en tant que gérant de classe B de la Société, ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2010.

Hille-Paul Schut

Mandataire

Référence de publication: 2011000965/18.

(100202603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

AstraZeneca Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-3961 Ehlange, 7B, Am Brill.

R.C.S. Luxembourg B 20.733.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 3 septembre 2010

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats suivants jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2013:

a. Madame Françoise BARTOLI, administrateur de société, demeurant à B-1050 Bruxelles, 39, rue Alphonse Renard comme administrateur et administrateur-délégué.

b. Monsieur Geoff MILLER, directeur financier, demeurant à B-1652 Alsemberg, Lindekensweg 45.

c. Monsieur Piet SCHUTYSER, gérant, demeurant à B-9520 Sint-Lievens-Houtern, Martkplein 32.

L'assemblée générale décide de résilier le contrat du commissaire aux comptes de:

- KPMG AUDIT SARL, numéro de registre B103590, avec siège au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

L'assemblée générale décide d'inscrire comme nouveau réviseur d'entreprises et ceci jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2013:

- KPMG AUDIT SARL, numéro de registre "103590, avec siège au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Luxembourg, le 06/09/2010.

Pour avis sincère et conforme

Pour AstraZeneca Luxembourg

Piet P. SCHUTYSER / Geoff Miller

Vice Président Bestuurder - Administrateur / Finance & IS Director

Référence de publication: 2011001456/23.

(100203288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Blanche International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 137.393.

—
Par décision du Conseil d'administration du 8 novembre 2010, le siège social de Blanche International S.A. a été transféré du L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines au L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée avec effet au 6 décembre 2010. De plus, veuillez noter que, dorénavant, l'adresse professionnelle des administrateurs et du commissaire aux comptes suivants:

- Valon S.A., société anonyme, Administrateur de la Société,

- Lannage S.A., société anonyme, Administrateur de la Société,

- Koffour S.A., société anonyme, Administrateur de la Société,

- AUDIT TRUST S.A., société anonyme, Commissaire aux comptes de la Société,

est située à 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet au 6 décembre 2010.

Luxembourg, le 22 DEC. 2010.

Pour: Blanche International S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Fanny Marx / Antonio Intini

Référence de publication: 2011000968/22.

(100202629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Blanche Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 136.321.

—
Par décision du Conseil d'administration du 8 novembre 2010, le siège social de Blanche Investment S.A. a été transféré du L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines au L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée avec effet au 6 décembre 2010. De plus, veuillez noter que, dorénavant, l'adresse professionnelle des administrateurs et du commissaire aux comptes suivants:

- Valon S.A., société anonyme, Administrateur de la Société,

- Lannage S.A., société anonyme, Administrateur de la Société,

- Koffour S.A., société anonyme, Administrateur de la Société,
 - AUDIT TRUST S.A., société anonyme, Commissaire aux comptes de la Société,
- est située à 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet au 6 décembre 2010.

Luxembourg, le 22 DEC. 2010.

Pour: Blanche Investment S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Fanny Marx / Antonio Intini

Référence de publication: 2011000969/22.

(100202623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Budapest Property Delta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 147.346.

Par décision du Conseil d'administration du 8 novembre 2010, le siège social de Budapest Property Delta S.A. a été transféré du L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines au L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée avec effet au 6 décembre 2010. De plus, veuillez noter que, dorénavant, l'adresse professionnelle des administrateurs ainsi que leurs représentants permanents et du commissaire aux comptes suivants:

- Valon S.A., société anonyme, Administrateur de la Société représentée par Guy Kettmann,
 - Lannage S.A., société anonyme, Administrateur de la Société représentée par Marie Bourlond,
 - Koffour S.A., société anonyme, Administrateur de la Société représentée par Guy Baumann,
 - AUDIT TRUST S.A., société anonyme, Commissaire aux comptes de la Société,
- est située à 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet au 6 décembre 2010.

Luxembourg, le 14 DEC. 2010.

Pour: Budapest Property Delta S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Nicolas Dumont / Fanny Marx

Référence de publication: 2011000973/22.

(100202657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Stamalux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 5, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 157.687.

STATUTS

L'an deux mille dix, le trois décembre.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck.

Ont comparu:

1. Monsieur Thomas RUEDA, Ingénieur Industriel, né à Namur (Belgique), le 7 août 1983, demeurant à B-6717 Lottert, rue de la Brasserie 499;
2. Madame Silvia Stefania Chiara MACALLI, employée privée, née à Namur (Belgique), le 24 novembre 1983, demeurant à B-6717 Lottert, rue de la Brasserie 499;

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer:

Art. 1^{er}. La société à responsabilité limitée prend la dénomination de "STAMALUX S.à r.l.".

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Koerich.

Art. 3. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut également acquérir et mettre en valeur toutes

marques de fabrique ainsi que tous brevets et autres droits dérivant de ces brevets ou pouvant les compléter, participer à la constitution, au développement, à la transformation, la gestion et au contrôle de toutes sociétés.

La société peut accorder des prêts, avec ou sans garantie, aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation et leur prêter tous concours.

La société a également pour objet l'acquisition, l'exploitation, la location, la mise en valeur et la cession d'immeubles destinés ou appartenant à son propre patrimoine immobilier.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 4. La durée de la société est illimitée. Elle pourra être dissoute par décision de l'associé ou des associés.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,00 €), représenté par cent (100) parts de cent vingt-cinq euros (125,00 €) chacune.

Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés et conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration.

Art. 9. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 10. L'associé ou les associés fixent les pouvoirs du ou des gérants lors de leur nomination. Dans tous les cas, les décisions à prendre par les associés ne seront valablement prises qu'à la majorité des trois quarts.

Art. 11. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 13. A la fin de chaque exercice un bilan, un inventaire et un compte de profits et pertes seront établis. Le bénéfice net après déduction des frais d'exploitation, des traitements ainsi que des montants jugés nécessaires à titre d'amortissement et de réserves sera réparti comme suit: cinq pour cent (5%) au moins pour la constitution de la réserve légale, dans la mesure des prescriptions légales; le solde restant est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Art. 14. En cas de dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les émoluments. Le ou les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2011.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites par les associés comme suit:

1. Monsieur Thomas RUEDA, prénommé	50
2. Madame Silvia Stefania Chiara MACALLI, prénommée	50
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été souscrites tel que décrits ci-dessous et libérées par un apport en espèces d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500,00 €), lequel montant se trouve à la libre disposition de la société tel qu'il a été justifié au notaire instrumentant qui le confirme expressément.

Déclaration des comparants

Le(s) associé(s) déclare(nt), en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le(s) bénéficiaire(s) réel(s) de la société faisant l'objet des présentes et certifie(nt) que les fonds/biens/ droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code pénal et 8-1 de la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-5 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à 800,00 €.

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- L'adresse du siège social de la société est fixée à L-8399 Windhof, 5, rue de l'Industrie.
- Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:
- Monsieur Thomas RUEDA, prénommé, et Madame Silvia Stefania Chiara MACALLI, prénommée.
- La société sera valablement engagée par la signature individuelle d'un gérant.

Déclaration du notaire

Le notaire a attiré l'attention des parties sur le fait que l'exercice de l'activité sociale prémentionnée requiert le cas échéant l'autorisation préalable des autorités compétentes.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. RUEDA, S. MACALLI, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 8 décembre 2010. DIE/2010/12024. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 21 décembre 2010.

Pierre PROBST

Le notaire

Référence de publication: 2011001034/99.

(100202625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Vysehrad Immobilien GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 150.952.

Auszug aus der Beschlussfassung der Gesellschaftsführer vom 06.12.2010

Der Sitz der Gesellschaft wird mit Wirkung zum 06.12.2010 von 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg nach 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg verlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 28.12.2010.

SGG S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2011001039/14.

(100202525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Zentrum Rennweg Beteiligungs GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 149.289.

Auszug aus der Beschlussfassung der Gesellschaftsführer vom 06.12.2010

Der Sitz der Gesellschaft wird mit Wirkung zum 06.12.2010 von 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg nach 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg verlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 28.12.2010.

SGG S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2011001048/14.

(100202527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Zentrum Rennweg Immobilien GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 149.288.

—
Auszug aus der Beschlussfassung der Geschäftsführer vom 06.12.2010

Der Sitz der Gesellschaft wird mit Wirkung zum 06.12.2010 von 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg nach 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg verlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 28.12.2010.

SGG S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2011001049/14.

(100202509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Asset Backed-B S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 129.031.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 décembre 2010

En date du 30 décembre 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

- d'accepter la démission, avec effet au 30 décembre 2010, de Monsieur Stephen Zinser en qualité d'Administrateur
- de nommer, avec effet au 30 décembre 2010, Monsieur Patrick Zurstrassen, MDO Services, 19, me de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2011
- de nommer, avec effet au 30 décembre 2010, Monsieur Scott Edel, 10100 Santa Monica Boulevard, Los Angeles, USA, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2011
- de nommer, avec effet au 30 décembre 2010, Monsieur Clive Gilchrist, 1 Queen Street Place, UK - EC4R 1QS Londres, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2011
- de nommer, avec effet au 30 décembre 2010, Monsieur Yves Wagner, MDO Services, 19, me de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2011

Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2011013842/21.

(110016645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2011.

FinLux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.312.500,00.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.

R.C.S. Luxembourg B 140.735.

—
In the year two thousand and ten, on the fourteenth day of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "FinLux S.à r.l.", a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 5 rue Plaetis, L-2338 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 140.735, incorporated by deed enacted by Maître Joseph Elvinger, undersigned, on 25 July 2008, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 2084 of 28 August 2008 (the "Company").

The articles of association of the Company have been lastly amended by notarial deed enacted on 27 September 2010, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 2401, dated 9 November 2010.

The meeting is presided by Flora Gibert, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Rachel Uhl, professionally residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder of the Company, Amazon EU S.à r.l. having its registered office 5 rue Plaetis, L-2338 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, duly represented by Mrs. Flora Gibert, notary clerk, by virtue of a proxy given under private seal, (the "Sole Shareholder") and the number of shares held by it is shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing persons and the notary,

II.- As it appears from the attendance list, the 633 (six hundred thirty-three) shares with a nominal value of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 2,400,000 (two million four hundred thousand Euro), so as to raise it from its current amount of EUR 7,912,500 (seven million nine hundred twelve thousand five hundred Euro) to EUR 10,312,500 (ten million three hundred twelve thousand five hundred Euro) by the issue of 192 (one hundred ninety-two) new shares with a nominal value of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) each, subject to payment of a share premium amounting to EUR 9,550,000 (nine million five hundred fifty thousand Euro) of which EUR 955,000 (nine hundred fifty-five thousand Euro) shall be allocated to the legal reserve of the Company;

3. Subscription, intervention of the subscriber and payment of the new shares of the Company by way of a contribution in kind consisting of a receivable;

4. Subsequent amendment of article 8 paragraph 1 of the articles of association of the Company in order to reflect the new share capital of the Company pursuant to resolutions 2. and 3. above; and

5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; the Sole Shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution:

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 2,400,000 (two million four hundred thousand Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 7,912,500 (seven million nine hundred twelve thousand five hundred Euro) to EUR 10,312,500 (ten million three hundred twelve thousand five hundred Euro), by the issue of 192 (one hundred ninety-two) new shares with a nominal value of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) each, (the "New Shares"), subject to payment of a share premium amounting to EUR 9,550,000 (nine million five hundred fifty thousand Euro) (the "Share Premium"), of which EUR 955,000 (nine hundred fifty-five thousand Euro) shall be allocated to the legal reserve of the Company, the whole to be fully paid up through a contribution in kind by the Sole Shareholder of a receivable of an aggregate amount of EUR 11,950,000 (eleven million nine hundred fifty thousand Euro) (the "Receivable").

Third resolution:

It is resolved to accept the subscription and payment by the Sole Shareholder of the New Shares and of the Share Premium through the contribution of the Receivable (the "Contribution").

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Sole Shareholder, here represented by Mrs. Flora Gibert, notary clerk, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and declares to subscribe to the New Shares, having an aggregate nominal value of EUR 2,400,000 (two million four hundred thousand Euro). The issue of the New Shares is also subject to the payment of the Share Premium. The New Shares as well as the Share Premium have been fully paid up by the Sole Shareholder through the Contribution.

Valuation

The net value of the Contribution amounts to EUR 11,950,000 (eleven million nine hundred fifty thousand Euro).

Such valuation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 13 December 2010, whereby the managers of the Company acknowledge their responsibility as managers in the case of a capital increase and which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

The Contribution is allocated as follows:

- EUR 2,400,000 (two million four hundred thousand Euro) to the share capital; and
- EUR 9,550,000 (nine million five hundred fifty thousand Euro) to the share premium account of the Company, of which EUR 955,000 (nine hundred fifty-five thousand Euro) shall be allocated to the legal reserve.

Evidence of the Contribution's existence

A proof of the Contribution has been given to the undersigned notary.

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution described above having been fully carried out, it is resolved to amend the first paragraph of article 8. of the Company's articles of association (the second paragraph of article 8. shall remain unchanged) to read as follows:

“ **Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 10,312,500 (ten million three hundred twelve thousand five hundred Euro), represented by 825 (eight hundred twenty-five) shares with a nominal value of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euros) each.”

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 5,000.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le quatorze décembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de «Finlux S.à r.l.», une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 140.735, constituée par acte notarié reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire soussigné, le 25 Juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2084 du 28 août 2008 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié du 27 septembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2401 du 9 novembre 2010.

La réunion est présidée par Flora Gibert, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président nomme secrétaire, et l'assemblée élit comme scrutateur Rachel Uhl, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- L'associé unique de la Société, Amazon EU S.à r.l. ayant son siège social au 5 rue Plaetis, L-2338 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dûment représentée par Mme Flora Gibert, clerc de notaire, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, (l'«Associé Unique»), et le nombre de parts sociales qu'il détient est reporté sur une liste de présence. Cette liste de présence et la procuration, signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 633 (six cent trente-trois) part sociales d'une valeur nominale de 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points portés à l'ordre du jour dont l'Associé a été dûment informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 2.400.000 EUR (deux millions quatre cent mille euros), pour le porter de son montant actuel de 7.912.500 EUR (sept millions neuf cent douze mille cinq cents euros) à 10.312.500 EUR (dix millions trois cent douze mille cinq cents euros) par l'émission de 192 (cent quatre vingt-douze) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant de 9.550.000 EUR (neuf millions cinq cent cinquante mille euros) dont 955.000 EUR (neuf cent cinquante-cinq mille euros) seront alloués à la réserve légale de la Société;

3. Souscription, intervention du souscripteur et paiement des nouvelles parts sociales de la Société par voie d'apport en nature d'une créance;

4. Modification consécutive de l'article 8 paragraphe 1 des statuts de la Société afin de refléter le nouveau capital social de la Société suivant les résolutions 2 et 3 ci-dessus; et

5. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution:

Il est décidé que l'Associé Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée générale; l'Associé Unique reconnaît qu'il a été suffisamment informé de l'ordre du jour et qu'il se considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'Associé Unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Seconde résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 2.400.000 EUR (deux millions quatre cent mille euros) pour le porter de son montant actuel de 7.912.500 EUR (sept millions neuf cent douze mille cinq cents euros) à 10.312.500 EUR (dix millions trois cent douze mille cinq cents euros) par l'émission de 192 (cent quatre-vingt-douze) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) chacune, (les «Nouvelles Parts Sociales»), moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant de 9.550.000 EUR (neuf millions cinq cent cinquante mille euros) (la «Prime d'Emission»), dont 955.000 EUR (neuf cent cinquante-cinq mille euros) seront alloués à la réserve légale de la Société, la totalité devant être entièrement libérée au moyen d'un apport en nature par l'Associé Unique d'une créance d'un montant global de 11.950.000 EUR (onze millions neuf cent cinquante mille euros) (la «Créance»).

Troisième résolution:

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par l'Associé Unique des Nouvelles Parts Sociales et de la Prime d'Emission au moyen de l'apport de la Créance (l'«Apport»).

Intervention – Souscription – Paiement

Intervient ensuite l'Associé Unique, ici représenté par Mme Flora Gibert, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales, d'une valeur globale de 2.400.000 EUR (deux millions quatre cent mille euros). L'émission des Nouvelles Parts Sociales est également sujette au paiement de la Prime d'Emission. Les Nouvelles Parts Sociales ainsi que la Prime d'Emission ont été entièrement libérées par l'Associé Unique au moyen de l'Apport.

Évaluation

La valeur nette de l'Apport s'élève à 11.950.000 EUR (onze millions neuf cent cinquante mille euros)

Pareille évaluation a été approuvée par les gérants de la Société suivant une déclaration sur la valeur de l'apport en date du 13 décembre 2010, par laquelle les gérants de la Société reconnaissent leur responsabilité en tant que gérants dans le cadre d'une augmentation de capital et qui restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

L'Apport est affecté comme suit:

- 2.400.000 EUR (deux millions quatre cent mille euros) au capital social; et
- 9.550.000 EUR (neuf millions cinq cent cinquante mille euros) au compte de prime d'émission de la Société, dont 955.000 EUR (neuf cent cinquante-cinq mille euros) seront alloués à la réserve légale.

Preuve de l'existence de l'Apport

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée au notaire soussigné.

Cinquième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent et l'Apport décrit ci-dessus étant totalement réalisé, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 8. des statuts de la Société (le second paragraphe de l'article 8. restera inchangé) pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à 10.312.500 EUR (dix millions trois cent douze mille cinq cents euros), représenté par 825 (huit cent vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) chacune.»

Coûts

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec cette augmentation de capital, ont été estimés à EUR 5.000,-.

Aucun autre point n'ayant à être traité, l'assemblée a été ajournée.

A la suite de laquelle le présent acte notarié a été rédigé à Luxembourg, au jour qu'en tête.

Dont acte, lecture ayant été faite de ce document à la personne présente, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français.

Sur demande de la même personne présente, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: F. GIBERT, R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 16 décembre 2010. Relation: LAC/2010/56668. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Référence de publication: 2011000412/195.

(100203756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

Felgen Constructions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 40.877.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 06 décembre 2010 à Munsbach.

Résolutions:

L'assemblée a décidé d'accepter la démission de Madame Michèle FELGEN-KREMER et de Monsieur Luc FELGEN de leur poste d'administrateurs de la société.

L'assemblée a décidé de nommer en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Heinz WÖLTJE, ingénieur diplômé, né le 02.11.1970 à Trèves (Allemagne), demeurant à D-54316 Franzenheim, Thomasstraße 27;

- Madame Tanja WÖLTJE-MAYER, employée privée, née le 13.02.1979 à Lindau (Allemagne), demeurant à D-54316 Franzenheim, Thomasstraße 27.

Leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2016.

L'assemblée a décidé d'accepter la démission de Monsieur Lucien FELGEN de son poste d'administrateur-délégué de la société.

L'assemblée a décidé de nommer Monsieur Heinz WÖLTJE, préqualifié, à la fonction d'administrateur-délégué de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de l'an 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FELGEN CONSTRUCTIONS S.A.

Lucien FELGEN

Administrateur

Référence de publication: 2011001462/25.

(100203087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Soico S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 117.394.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2010

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 8-10, rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg au 38, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg avec effet immédiat;

L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Madame Sandrine Pellizzari, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg, de Madame Helena Tonini-Di Vito, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg et de Monsieur Pierfrancesco Ambrogio, employé privé, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg. L'Assemblée accepte la démission en tant que commissaire aux comptes de la Fiduciaire Patrick Sganzerla, ayant son siège social au 17, rue des Jardiniers L-1835 Luxembourg

L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Madame Orietta Rimi, employée privée, avec adresse professionnelle au 38, Avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg, Monsieur Cristian Cordella, employé privé, avec adresse professionnelle au 38, Avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg et Monsieur Riccardo Moraldi, expert comptable, avec adresse professionnelle au 38, Avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg

Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

L'Assemblée nomme également en remplacement du commissaire aux comptes la société SER. COM Sàrl ayant son siège social au 3, rue Belle Vue, L-1227 Luxembourg.

Ce mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxembourg, le 13 décembre 2010.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011001471/29.

(100203070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Immobilière Rivoli S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 59.473.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue extraordinairement du 24 janvier 2011 que:

1. l'Assemblée décide de révoquer:

Monsieur Jean-Hugues DOUBET, demeurant professionnellement au 25, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Monsieur Thierry Jacob, Diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, demeurant professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Madame Mireille Gehlen, Licenciée en administration des affaires, demeurant à Dudelange (L),

2. l'Assemblée décide d'élire en remplacement des administrateurs révoqués:

Magellan Management & Consulting S.A., société de droit luxembourgeois, ayant comme siège social 89A, zone d'activités de Capellen L-8308 Capellen, représentée par son Administrateur Délégué Arnaud Bezzina, demeurant professionnellement au 89A, zone d'activités de Capellen L-8308 Capellen

Arnaud Bezzina, Directeur de sociétés, demeurant professionnellement au 89A, zone d'activités de Capellen L-8308 Capellen

Karine Variot, Directeur de sociétés, demeurant professionnellement au 89A, zone d'activités de Capellen L-8308 Capellen

Les nouveaux Administrateurs sont cooptés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010.

3. l'Assemblée décide de transférer le siège social à partir du 24 janvier 2011 au 2, rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 janvier 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011014058/29.

(110016424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2011.

La Baleine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 134.251.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 1^{er} septembre 2010 à 15.00 heures à Luxembourg
23, avenue de la Porte-Neuve*

Le mandat des administrateurs venant à échéance lors de la présente Assemblée, il a été décidé, à l'unanimité, de renouveler au poste d'administrateur:

Administrateurs de classe A:

- Monsieur Philippe BOUYE, dirigeant d'entreprises, demeurant rue Prosper, 12 à F-33000 BORDEAUX,
- Madame Jany REAUD, Administrateur de sociétés, demeurant rue Prosper, 12 à F-33000 BORDEAUX,

Administrateur de classe B:

- Monsieur Joseph WINANDY, Administrateur de sociétés, demeurant rue de l'Horizon, 92 à L-5960 Itzig,
- La société Cosafin SA, société anonyme, domiciliée au 23, avenue de la Porte-Neuve L-2227 Luxembourg et représentée par Monsieur Jacques Bordet, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
- Par ailleurs, l'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, Fiduciaire HRT, 13A, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2010.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur A / Administrateur B

Référence de publication: 2011001464/25.

(100203069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Lux Foods S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 10.770.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 17 septembre 2010 à 11.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes venant à échéance lors de la présente Assemblée, celle-ci décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de:

- * Monsieur Koen LOZIE, Administrateur de Sociétés, demeurant 61, Grand-Rue à L-8510 Redange-sur Attert,
 - * Cosafin S.A., société anonyme, 23 Avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg représentée par Monsieur Jacques BORDET, 10, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg,
 - * Monsieur Joseph WINANDY demeurant rue de l'Horizon, 92 à L-5960 Luxembourg,
- en tant qu'Administrateur,
et la Fiduciaire HRT, 3A, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg au poste de Commissaire aux Comptes.
- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011001466/20.

(100203089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Mowo s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7241 Bereldange, 111, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 5.375.

—
L'an deux mille dix, le sept décembre.

Pardevant Maître Robert SCHUMAN, notaire de résidence à Differdange.

A COMPARU:

Monsieur Ted WORMERINGER, commerçant, né à Luxembourg, le 19 février 1927, demeurant à L-7241 Bereldange, 111, rue de Luxembourg.

Lequel comparant déclare être le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée MOWO S.à r.l. établie et ayant son siège social à L-7241 Bereldange, 111, route de Luxembourg,

constituée sous forme de société en nom collectif suivant acte sous seing privé du 30 avril 1958, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 30 du 2 mai 1958, transformée en société à responsabilité limitée suivant acte sous seing privé du 30 avril 1958, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 36 du 22 mai 1958, modifié à diverses reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 25 novembre 2003, publié au Mémorial C no 1347, en date du 18 décembre 2003.

Qu'après cette dernière modification de statuts les parts de la dite société étaient souscrites comme suit:

a) Monsieur Ted WORMERINGER: Seize mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf,	16999 parts sociales
b) Madame Nicole STREFF: seize mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf,	16999 parts sociales
b) Madame Claudine WORMERINGER: Deux,	2 parts sociales
TOTAL: trente-quatre mille,	34000 parts sociales

Que Monsieur Ted WORMERINGER, préqualifié, est devenu propriétaire des deux (2) parts sociales ayant appartenu à Madame Claudine WORMERINGER, suivant cession de parts sous seing privé du 12 septembre 2008, lequel document après avoir été signé "ne varietur" par le notaire instrumentant et le comparant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec celui-ci.

Les seize mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (16.999) parts sociales de Madame Nicole STREFF faisaient partie de la communauté universelle de biens des époux WORMERINGER STREFF.

Madame Nicole Margot Marie STREFF, en son vivant commerçante en retraite, née à Luxembourg, le 28 août 1931, épouse de Monsieur Ted WORMERINGER, ayant demeuré en dernier lieu à L-7241 Bereldange, 111, rue de Luxembourg, est décédée à Luxembourg, le 22 mars 2009, de sorte que les parts sociales dépendant de la prédite communauté universelle de biens appartiennent dès lors en totalité à Monsieur Ted WORMERINGER.

L'associé unique Monsieur Ted WORMERINGER a pris en assemblée générale extraordinaire, à laquelle il se reconnaît dûment convoqué et dont il déclare avoir eu connaissance de l'ordre du jour au préalable, les résolutions suivantes:

1.- L'assemblée générale décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à huit cent quarante mille euros (€ 840.000.-) divisé en trente-quatre mille (34.000) parts sociales sans indication de valeur nominale.

Les trente-quatre mille (34.000) parts sociales sont souscrites entièrement par Monsieur Ted WORMERINGER, commerçant, né à Luxembourg, le 19 février 1927, demeurant à L-7241 Bereldange, 111, rue de Luxembourg."

2.- L'assemblée générale décide de confirmer Monsieur Ted WORMERINGER, en sa qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée.

3.- L'assemblée générale décide de nommer un deuxième gérant pour une durée indéterminée, à savoir:

Monsieur Suso BRÜCHLE, gérant de société, né à Heidenheim, Allemagne, en date du 26 mars 1958 (Matricule 1958 0326 474), demeurant à L-7274 Walferdange, 7, Op den Aessen.

4.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'un de ses gérants.

Plus rien ne restant sur l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais et charges qui incomberont à la société en rapport avec le présent acte resteront à charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Bereldange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état ou demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Wormeringer, Brüchle, Schuman.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 décembre 2010. Relation: EAC / 2010 /15714. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Differdange, le 21 décembre 2010.

Robert SCHUMAN.

Référence de publication: 2011001468/60.

(100203375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Passion Pneu Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8005 Strassen, 18, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 101.429.

Il résulte de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires du 28 octobre 2010 que:

- Les sociétés INDEPENDANT TYRES DEALERS NETWORK HOLDING SA et PNEU SERVICE SCHUMANN ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs

- Le mandat d'administrateur de Monsieur Eric VISEE, gérant de sociétés, demeurant à L-5612 Mondorf les Bains, 56 Avenue François Clément a été reconduit;

- Le nombre d'administrateurs est fixé à six.

- Cinq nouveaux administrateurs ont été nommés:

* Monsieur Philippe DE CLERCK, gérant de sociétés, demeurant à B-1421 Braine l'Alleud, 39 rue Les Hayettes;

* Monsieur Alain GRIGIONI, gérant de sociétés, demeurant à L-8008 Strassen, 18 route d'Arlon;

* Monsieur Philippe PIERSON, gérant de sociétés, demeurant à B-5300 Andenne, 9 rue du Presbytère;

* Monsieur Alain RASQUIN, gérant de sociétés, demeurant à B-6900 Marche en Famenne, 9b rue des Rossignols;

* Monsieur Didier COLLIGNON, gérant de sociétés, demeurant à B-5660 Couvin, 29 rue de la Foulerie;

- Le mandat de la société MONEYLIFT SA, avec siège à L-1463 Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth a été reconduit.

- Tous les mandats expirent à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2016

Il résulte de la réunion du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale du 28 octobre 2010 que:

- Monsieur Philippe De Clerck, prénommé, est nommé Président du Conseil d'Administration.

- Monsieur Philippe Pierson, prénommé, est nommé Vice Président du Conseil d'Administration

- Monsieur Alain Grigioni, prénommé, est nommé Administrateur Délégué.

- Monsieur Eric Visée, prénommé, est nommé Administrateur Délégué.

- Tous les mandats expirent en même temps que les mandats d'administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011001469/28.

(100203094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Arcsoleil Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 96.056.

Extrait des résolutions prises lors du conseil de gérance en date du 9 décembre 2010

Le siège social de la société a été transféré de L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

Luxembourg, le 13 décembre 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011013841/14.

(110016736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2011.

Aver Associates Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 73.420.

In the year two thousand and ten.

On the twenty-first of December.

Before us Camille MINES, notary, residing in Capellen (Grand-Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited liability company AVER ASSOCIATES LUXEMBOURG S.A., having its registered office in L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 73.420.

incorporated under the name of BELGOTRUST S.A. by deed of notary Gérard LECUIT, then residing in Hesperange, on the 10th of December 1999, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 175 dated 28

February 2000, page 8382, and which articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of notary Karine REUTER, residing in Rédange-sur-Attert, on the 23rd of February 2010, published in the Mémorial C number 870, page 41733 of April, 27th, 2010

The meeting was opened by Mr. Koen LOZIE, director, residing in Rédange/Attert, being in the chair, who appointed as secretary Mr. Christian STEFFEN, employee, residing in Schieren.

The meeting elected as scrutineer Mr. Koen LOZIE, director, residing in Redange/Attert

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is as follows:

Amendment of the corporate object and restatement of article 4 of the articles of association.

II. There has been established an attendance list, showing the shareholders present and represented and the number of their shares, which, after being signed by the shareholders or their proxies and by the Bureau of meetings, will be registered with this deed together with the proxies "ne varietur" by the proxy holders and the notary.

III. It appears from the attendance list, that all the shareholders are present or represented at the meeting, the meeting is therefore properly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholders have been informed before the meeting.

IV. After deliberation, the following resolutions were unanimously taken:

Sole resolution

The general meeting decides the amendment of the corporate object of the company and the restatement of article 4 of the articles of association of the company as follows:

" **Art. 4.** The object of the company is the provision of management, financial planning and trustee services, and the engagement in property, financial, industrial, commercial or civil deals which are directly or indirectly in connection to its object or which can make the expansion or the development of its object easier. The company may, as well, take participations interests, in whatsoever form in either Luxembourg or foreign companies and any other forms of investments, acquisition by way of purchase, subscription or otherwise and transfer by sale, exchange or otherwise all types of transferable securities, bonds, debts or otherwise values of all sorts, and engage in the management, control and development of such interests.

In general, the company may take any measures of control, supervision and carry out any operations, which it deems to be useful to the accomplishment of its object and purpose

The company may also carry out any commercial, industrial, financial, civil and other operation concerning all kind of movable or immovable assets or rights, tangible or intangible, on its behalf or on behalf of third parties, in Luxembourg and abroad".

As nothing remains on the agenda, the president called the meeting closed.

Whereof the present notary deed was drawn up in Capellen, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by names, Christian names, civil status and residences the said persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mil dix,

Le vingt et un décembre,

Par-devant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AVER ASSOCIATES LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 73.420.

constituée sous la dénomination de BELGOTRUST S.A. suivant acte reçu par le notaire Gérard LECUIT, alors de résidence à Hesperange, en date du 10 décembre 1999, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 175 du 28 février 2000, page 8382 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale extraordinaire actée par Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Rédange-sur-Attert, en date du 23 février 2010, publiée au Mémorial C numéro 870, page 41733, du 27 avril 2010.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Koen LOZIE, administrateur, demeurant à Rédange/Attert, qui désigne comme secrétaire Monsieur Christian STEFFEN, employé privé, demeurant à Schieren.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Koen LOZIE, administrateur, demeurant Rédange/Attert,

L'assemblée étant ainsi constitué Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

Modification de l'objet social et reformulation de l'article 4 des statuts.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée par les membres du bureau de l'assemblée et ne varier par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution unique

L'assemblée décide modifier l'objet social et de reformuler l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante;

« **Art. 4.** L'objet de la société est la fourniture de services de gestion, planification financière, services de fiducie ainsi que l'engagement dans des transactions de propriété et des transactions financières, industrielles, commerciales ou civiles lesquelles sont directement ou indirectement liées à l'objet social ou en facilitent le développement.

La société peut prendre des participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que toute autre forme d'investissement ou acquisition, par voie d'achat, souscription ou tout autre moyen et céder par vente, échange ou tout autre moyen toute forme de valeurs mobilières, obligations, dettes ou autre valeurs de toute sorte et s'engager dans la gestion, le contrôle et le développement de telles valeurs.

De manière générale, la société pourra prendre toute mesure de contrôle, supervision et mener à bien toutes opérations jugées utiles pour l'accomplissement de l'objet social.

La société pourra aussi mener à bien toute opération commerciale, industrielle, financière, civile et autre concernant toute sorte de valeurs ou droits, mobiliers ou immobiliers, tangibles ou intangibles, en son nom et pour son compte ou au nom et pour le compte de tiers, au Luxembourg tant qu'à l'étranger.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

DONT ACTE, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. Sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé. C. Steffen, K. Lozie, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 23 décembre 2010. Relation: CAP/2010/4641. Reçu soixante-quinze euros 75,-€.

Le Receveur (signé): I. Neu.

POUR COPIE CONFORME.

Capellen, le 28 décembre 2010.

Référence de publication: 2011002320/104.

(110001957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

Aviation Leasing OpCo 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 137.364.

Extrait des changements suite à la décision de la commune de Munsbach de changer la dénomination de la rue

1) Siège social

Suite à la dénomination de la rue le siège social de la société est 9A rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

2) Les gérants

L'adresse de Monsieur Alexander James Bermingham est, 9A, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2001.

L'adresse de Madame Anke Jager est, 9A, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

3) L'associé

L'adresse de l'associé HSH Global Aircraft I Sarl est, 9A, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Aviation Leasing OpCo3 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011013846/24.

(110016481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2011.

Kg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 63.179.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue en date du 26 novembre 2010

1. Les associés ont décidé de prolonger le mandat d'administrateur de Madame Nicole LEYDET, née le 28 novembre 1941 à Boulogne-Billancourt (F), demeurant à 29, rue de Leudelage, L-1934 LUXEMBOURG au poste d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

2. Les associés ont décidé de prolonger le mandat d'administrateur de Madame Sandrine MULLER, née le 11 mars 1967 à Metz (F), demeurant à 14, rue des Bénédictins, F-57000 METZ au poste d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

3. Les associés ont décidé de prolonger le mandat d'administrateur de Monsieur Jean CAZZARO, né le 12 février 1949 à Esch-sur-Alzette, demeurant à 1, Biirkewee, L-3896 FOETZ au poste d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

Junglinster, le 26 janvier 2011.

POUR EXTRAIT CONFORME

Paul LAPLUME

Référence de publication: 2011014083/20.

(110016696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2011.

**TCP Lux Eurinvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Eurogames S.à r.l.).**

Capital social: EUR 27.985.605,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 157.686.

In the year two thousand and ten, on the twenty-fourth day of the month of November.

Before us Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P., an English limited partnership registered under number LP 11888, acting through its general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (Europe) L.P., Inc., acting in its turn through its general partner Trilantic Capital Partners Management Ltd, a company incorporated in Guernsey under company number 50118, with registered address located at Heritage Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernsey GY1 4HL, being the sole shareholder of Eurogames S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary, on 11th November 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and in process of registration with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg,

represented by Mr Laurent Forget, private employee, residing in Luxembourg,

pursuant to a proxy dated 22 November 2010, which proxy signed by the proxyholder and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party declared and requested the notary to record that:

1. The sole shareholder holds all (i) two thousand five hundred (2,500) A shares, (ii) two thousand five hundred (2,500) B shares, (iii) two thousand five hundred (2,500) C shares, (iv) two thousand five hundred (2,500) D shares and (v) two thousand five hundred (2,500) E shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

2. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

Agenda

A. Amendment of the denomination of the Company from Eurogames S.à r.l. to TCP Lux Eurinvest S.à r.l. and consequent amendment of the last paragraph of article 1 of the Articles of the Company.

B. Increase of the issued share capital of the Company from twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) to twenty-seven million nine hundred eighty-five thousand six hundred five Euro (EUR 27,985,605) by the issue of:

- five million five hundred ninety-four thousand six hundred twenty-one (5,594,621) new class A ordinary shares;
- five million five hundred ninety-four thousand six hundred twenty-one (5,594,621) new class B ordinary shares;
- five million five hundred ninety-four thousand six hundred twenty-one (5,594,621) new class C ordinary shares;
- five million five hundred ninety-four thousand six hundred twenty-one (5,594,621) new class D ordinary shares;
- five million five hundred ninety-four thousand six hundred twenty-one (5,594,621) new class E ordinary shares;

each with a nominal value of one Euro (EUR 1) each against a contribution in cash of twenty-seven million nine hundred seventy-three thousand one hundred five Euro (EUR 27,973,105) as more fully set forth in the table below:

Subscriber	Class of Shares	Number of New Shares
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	A	3,608,716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	A	1,423,320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	A	23,680
RTH Global Partners L.P.	A	53,044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	A	485,861
Total Class A		5,594,621
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	B	3,608,716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	B	1,423,320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	B	23,680
RTH Global Partners L.P.	B	53,044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	B	485,861
Total Class B		5,594,621
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	C	3,608,716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	C	1,423,320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	C	23,680
RTH Global Partners L.P.	C	53,044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	C	485,861
Total Class C		5,594,621
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	D	3,608,716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	D	1,423,320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	D	23,680
RTH Global Partners L.P.	D	53,044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	D	485,861
Total Class D		5,594,621
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	E	3,608,716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	E	1,423,320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	E	23,680
RTH Global Partners L.P.	E	53,044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	E	485,861
Total Class E		5,594,621

and subscription to the new shares by

(i) Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P., an English limited partnership registered with Companies House under number LP 011888, acting through its general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (Europe) L.P., Inc., acting in its turn through its general partner Trilantic Capital Partners Management Ltd, a company incorporated in Guernsey under company number 50118, with registered address located at Heritage Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernsey GY1 4HL;

(ii) Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A) L.P., a Delaware limited partnership, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4517547, acting through its general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (AIV GP) L.P., acting in its turn through its general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV L.L.C., with business address located at 399 Park Avenue, New York, New York 10022, USA;

(iii) Trilantic Capital Partners Group VI L.P., a Delaware limited partnership, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4379609, acting through its general partner Trilantic Capital Partners Group VI GP L.P. acting in its turn through its general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV L.L.C., with business address located at 399 Park Avenue, New York, New York 10022, USA;

(iv) RTH Global Partners L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, registered with the Registrar of Limited Partnerships under number CP63388, acting through its general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (Parallel GP) L.P. acting in its turn through its general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV L.L.C., with business address located at 3 99 Park Avenue, New York, New York 10022, USA;

(v) Yarpa Investimenti SGR S.p.A. - RP3 Fund, a company governed by the laws of Italy, registered with the Register of Companies of Genova - under number 360037 - (C.F. 03608700104), having its registered office located at Via Roma 3 - Genova (Italy)

in the proportions set forth hereabove and payment of the total subscription price by a contribution in cash;

C. Amendment and restatement of article 5.1 of the Articles of the Company so as to reflect the decisions to be taken on the above item as follows:

" Art. 5. Share Capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at twenty-seven million nine hundred eighty-five thousand six hundred five Euro (EUR 27, 985,605) divided into:

- 5,597,121 class A shares,
- 5,597,121 class B shares,
- 5,597,121 class C shares,
- 5,597,121 class D shares,
- 5,597,121 class E shares,

being together referred to as the "shares", each share with a nominal value of one Euro (EUR 1) and with such rights and obligations set out in the present articles of association."

The decisions taken by the sole shareholder are as follows:

First resolution

The sole shareholder resolved to amend the denomination of the Company from Eurogames S.à r.l. to "TCP Lux Eurinvest S.à r.l." and to consequently amend the last paragraph of article 1 of the Articles of the Company so as to read as follows:

" Art. 1. (last paragraph). The Company will exist under the name of "TCP Lux Eurinvest S.à r.l.""

Second resolution

The sole shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company from twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) to twenty-seven million nine hundred eighty-five thousand six hundred five Euro (EUR 27,985,605) by the issue of:

- five million five hundred ninety-four thousand six hundred twenty-one (5,594,621) new class A ordinary shares;
- five million five hundred ninety-four thousand six hundred twenty-one (5,594,621) new class B ordinary shares;
- five million five hundred ninety-four thousand six hundred twenty-one (5,594,621) new class C ordinary shares;
- five million five hundred ninety-four thousand six hundred twenty-one (5,594,621) new class D ordinary shares;
- five million five hundred ninety-four thousand six hundred twenty-one (5,594,621) new class E ordinary shares;

each with a nominal value of one Euro (EUR 1) each against a contribution in cash of twenty-seven million nine hundred seventy-three thousand one hundred five Euro (EUR 27,973,105) as more fully set forth in the table below:

Subscriber	Class of Shares	Number of New Shares
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	A	3,608,716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	A	1,423,320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	A	23,680
RTH Global Partners L.P.	A	53,044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	A	485,861
Total Class A		5,594,621
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	B	3,608,716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	B	1,423,320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	B	23,680
RTH Global Partners L.P.	B	53,044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	B	485,861

Total Class B		5,594,621
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	C	3,608,716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	C	1,423,320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	C	23,680
RTH Global Partners L.P.	C	53,044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	C	485,861
Total Class C		5,594,621
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	D	3,608,716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	D	1,423,320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	D	23,680
RTH Global Partners L.P.	D	53,044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	D	485,861
Total Class D		5,594,621
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	E	3,608,716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	E	1,423,320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	E	23,680
RTH Global Partners L.P.	E	53,044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	E	485,861
Total Class E		5,594,621

Thereupon

(i) Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P., an English limited partnership registered with Companies House under number LP 011888, acting through its general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (Europe) L.P., Inc., acting in its turn through its general partner Trilantic Capital Partners Management Ltd, a company incorporated in Guernsey under company number 50118, with registered address located at Heritage Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernsey GY1 4HL;

(ii) Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A) L.P., a Delaware limited partnership, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4517547, acting through its general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (AIV GP) L.P., acting in its turn through its general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV L.L.C., with business address located at 3 99 Park Avenue, New York, New York 10022, USA;

(iii) Trilantic Capital Partners Group VI L.P., a Delaware limited partnership, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4379609, acting through its general partner Trilantic Capital Partners Group VI GP L.P., acting in its turn through its general partner Trilantic Capital

Partners Associates MGP IV L.L.C., with business address located at 3 99 Park Avenue, New York, New York 10022, USA;

(iv) RTH Global Partners L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, registered with the Registrar of Limited Partnerships under number CP63388, acting through its general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (Parallel GP) L.P. acting in its turn through its general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV L.L.C., with business address located at 399 Park Avenue, New York, New York 10022, USA;

(v) Yarpa Investimenti SGR S.p.A. - RP3 Fund, a company governed by the laws of Italy, registered with the Register of Companies of Genova - under number 360037

- (CF. 03608700104), having its registered office located at Via Roma 3 - Genova (Italy),

all represented by Mr Laurent FORGET, by virtue of five (5) proxies given on 22 and 23 November 2010,

which subscribed to the number and classes of shares set forth next to their name in the above table.

The amount of twenty-seven million nine hundred seventy-three thousand one hundred five Euro (EUR 27,973,105) is at free disposal of the Company. Proof of the payment was given to the undersigned notary.

As a result of the preceding increases of share capital, Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A) L.P., Trilantic Capital Partners Group VI L.P., RTH Global Partners L.P. and Yarpa Investimenti SGR S.p.A.

- RP3 Fund have become shareholders of the Company and will thus resolve on the remaining items of the Agenda.

Third resolution

The shareholders resolved to amend and restate article 5.1 of the Articles of the Company in the manner set out in item C of the Agenda.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at approximately six thousand seven hundred euros (EUR 6,700).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the party hereto these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg, on the day beforementioned.

The document having been read to the person appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-quatrième jour du mois de novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P., une limited partnership de droit anglais immatriculée sous le numéro LP 11888 agissant par son general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (Europe) L.P. Inc., agissant elle-même par son associé commandité Trilantic Capital Partners Management Ltd.,... société constituée suivant le droit de Guernesey sous le numéro 50118 avec siège social à Heritage Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernesey GY1 4HL, étant l'associé unique de Eurogames S.à.r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 11 novembre 2010, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") et en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg,

représentée par Monsieur Laurent Forget, employé privée, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration datée le 22 novembre 2010, laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Le comparant déclare et prie le notaire d'acter que:

1. L'associé unique détient toutes les (i) deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de classe A, (ii) deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de classe B, (iii) deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de classe C, (iv) deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de classe D et (v) deux mille parts cinq cents (2.500) sociales de classe E émises dans la Société de sorte que des décisions peuvent valablement être prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. Les points sur lesquels des résolutions doivent être prises sont les suivants:

A. Modification de la dénomination de la Société de Eurogames S.à.r.l. en TCP Lux Eurinvest S.à.r.l. et par conséquence modification du dernier paragraphe de l'article 1 des statuts de la Société;

B. Augmentation du capital social émis de la Société pour le porter de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500) à vingt-sept millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille six cent cinq Euro (EUR 27.985.605) par l'émission de:

- cinq millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille six cent vingt et un (5.594.621) parts sociales ordinaires de classe A;

- cinq millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille six cent vingt et un (5.594.621) parts sociales ordinaires de classe B;

- cinq millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille six cent vingt et un (5.594.621) parts sociales ordinaires de classe C;

- cinq millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille six cent vingt et un (5.594.621) parts sociales ordinaires de classe D;

- cinq millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille six cent vingt et un (5.594.621) parts sociales ordinaires de classe E;

d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune en contrepartie d'un apport en espèces de vingt-sept millions neuf cent soixante-treize mille cent cinq Euros (EUR 27.973.105) tel que plus amplement décrit au tableau ci-dessous:

Souscripteurs	Classe de Parts Sociales	Nombre de Parts Sociales
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	A	3.608.716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	A	1.423.320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	A	23.680
RTH Global Partners L.P.	A	53.044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	A	485.861
Total de classe A		5.594.621
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	B	3.608.716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	B	1.423.320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	B	23.680
RTH Global Partners L.P.	B	53.044

Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	B	485.861
Total de classe B		5.594.621
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	C	3.608.716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	C	1.423.320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	C	23.680
RTH Global Partners L.P.	C	53.044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	C	485.861
Total de classe C		5.594.621
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	D	3.608.716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	D	1.423.320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	D	23.680
RTH Global Partners L.P.	D	53.044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	D	485.861
Total de classe D		5.594.621
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	E	3.608.716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	E	1.423.320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	E	23.680
RTH Global Partners L.P.	E	53.044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	E	485.861
Total de classe E		5.594.621

et souscription aux nouvelles parts sociales par

(i) Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P., une limited partnership de droit anglais immatriculée auprès du Companies House sous le numéro LP 011888, agissant par son general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (Europe) L.P., Inc., agissant elle-même par son general partner Trilantic Capital Partners Management Ltd, une société constituée suivant le droit de Guernesey sous le numéro 50118, avec siège social à Heritage Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernesey GY1 4HL;

(ii) Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A) L.P., une limited partnership constituée sous le droit du Delaware, immatriculée auprès du Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4517547, agissant par son general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (AIV GP) L.P., agissant elle-même par son general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV L.L.C., avec adresse professionnelle au 3 99 Park Avenue, New York, New York 10022, Etats-Unis;

(iii) Trilantic Capital Partners Group VI L.P., une limited partnership constituée sous le droit du Delaware, immatriculée auprès du Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4379609, agissant par son general partner Trilantic Capital Partners Group VI GP L.P., agissant elle-même par son general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV L.L.C., avec adresse professionnelle au 399 Park Avenue, New York, New York 10022, Etats-Unis;

(iv) RTH Global Partners L.P., une limited partnership constituée sous le droit de Jersey, immatriculée auprès du Registrar of Limited Partnerships sous le numéro CP63388, agissant par son general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (Parallel GP) L.P., agissant elle-même par son general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV L.L.C., avec adresse professionnelle au 3 99 Park Avenue, New York, New York 10022, Etats-Unis;

(v) Yarpa Investimenti SGR S.p.A - RP3 Fund, une société constituée sous le droit d'Italie, immatriculé auprès du Register of Companies de Gênes sous le numéro 360037 - (C.F. 03608700104), avec adresse professionnelle au 3 Via Roma, Gênes, Italie;

dans les proportions indiquées ci-dessus et paiement de la totalité du prix de souscription par un apport en espèces;

C. Modification et refonte de l'article 5.1 des Statuts de la Société de sorte à refléter les décisions qui seront prises sur les points à l'ordre du jour comme suit:

" Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à vingt-sept millions neuf ce... quatre-vingt cinq mille six cent cinq Euro (EUR 27.985.605) divisé en:

- 5.597.121 parts sociales de classe A,
- 5.597.121 parts sociales de classe B,
- 5.597.121 parts sociales de classe C,
- 5.597.121 parts sociales de classe D,
- 5.597.121 parts sociales de classe E.

étant ensemble désignées les "parts sociales", chaque part sociale d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) et avec les droits et obligations tels que mentionnés dans les présents statuts"

Les décisions prises par l'associé unique sont les suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de modifier la dénomination de la Société de Eurogames S.à.r.l. en TCP Lux Eurinvest S.à.r.l. et par conséquent de modifier le dernier paragraphe de l'article 1 des statuts de la Société afin de lire comme suit:

" **Art. 1^{er}. (dernier paragraphe).** La Société existera sous le nom "TCP Lux Eurinvest S.à.r.l."."

Deuxième résolution

L'associé unique a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société pour le porter de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500) à vingt-sept millions neuf cent mille quatre-vingt-cinq mille six cent cinq Euro (EUR 27.985.605) par l'émission de:

- cinq millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille six cent vingt et un (5.594.621) parts sociales ordinaires de classe A;
- cinq millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille six cent vingt et un (5.594.621) parts sociales ordinaires de classe B;
- cinq millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille six cent vingt et un (5.594.621) parts sociales ordinaires de classe C;
- cinq millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille six cent vingt et un (5.594.621) parts sociales ordinaires de classe D;
- cinq millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille six cent vingt et un (5.594.621) parts sociales ordinaires de classe E;

d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune en contrepartie d'un apport en espèces de vingt-sept millions neuf cent soixante-treize mille cent cinq Euros (EUR 27.973.105) tel que plus amplement décrit au tableau ci-dessous:

Souscripteurs	Classe de Parts Sociales	Nombre de Parts Sociales
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	A	3.608.716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	A	1.423.320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	A	23.680
RTH Global Partners L.P.	A	53.044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	A	485.861
Total de classe A		<u>5.594.621</u>
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	B	3.608.716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	B	1.423.320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	B	23.680
RTH Global Partners L.P.	B	53.044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	B	485.861
Total de classe B		<u>5.594.621</u>
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	C	3.608.716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	C	1.423.320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	C	23.680
RTH Global Partners L.P.	C	53.044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	C	485.861
Total de classe C		<u>5.594.621</u>
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	D	3.608.716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	D	1.423.320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	D	23.680
RTH Global Partners L.P.	D	53.044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	D	485.861
Total de classe D		<u>5.594.621</u>
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	E	3.608.716
Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A)	E	1.423.320
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	E	23.680
RTH Global Partners L.P.	E	53.044
Yarpa Investimenti SGR S.p.A.-RP3 Fund	E	485.861
Total de classe E		<u>5.594.621</u>

et souscription aux nouvelles parts sociales par

(i) Trilantic Capital Partners IV (Europe, L.P., une limited partnership de droit anglais immatriculée auprès du Companies House sous le numéro LP 011888, agissant par son general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (Europe) L.P., Inc., agissant elle-même par son general partner Trilantic Capital Partners Management Ltd, une société constituée suivant le droit de Guernesey sous le numéro 50118, avec siège social à Heritage Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernesey GY1 4HL;

(ii) Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A) L.P., une limited partnership constituée sous le droit du Delaware, immatriculée auprès du Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4517547, agissant par son general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (AIV GP) L.P., agissant elle-même par son general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV L.L.C., avec adresse professionnelle au 399 Park Avenue, New York, New York 10022, Etats-Unis;

(iii) Trilantic Capital Partners Group VI L.P., une limited partnership constituée sous le droit du Delaware, immatriculée auprès du Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4379609, agissant par son general partner Trilantic Capital Partners Group VI GP L.P., agissant elle-même par son general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV L.L.C., avec adresse professionnelle au 3 99 Park Avenue, New York, New York 10022, Etats-Unis;

(iv) RTH Global Partners L.P., une limited partnership constituée sous le droit de Jersey, immatriculée auprès du Registrar of Limited Partnerships sous le numéro CP63388, agissant par son general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (Parallel GP) L.P., agissant elle-même par son general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV L.L.C., avec adresse professionnelle au 399 Park Avenue, New York, New York 10022, Etats-Unis;

(v) Yarpa Investimenti SGR S.p.A - RP3 Fund, une société constituée sous le droit d'Italie, immatriculé auprès du Register of Companies de Gênes sous le numéro 360037 - (CF. 03608700104), avec adresse professionnelle au 3 Via Roma, Gênes, Italie;

tous ici représentés par Monsieur Laurent FORGET, prénommé, en vertu de 5 procurations données le 22 et 23 novembre 2010,

dans les proportions indiquées ci-dessus et paiement de la totalité du prix de souscription par un apport en espèces.

Le montant de vingt-sept millions neuf cent soixante-treize mille cent cinq Euro (EUR 27.973.105) est à la libre de disposition de la société. Preuve du paiement a été donnée au notaire.

En conséquence de l'augmentation du capital social qui précède, Trilantic Capital Partners IV Offshore AIV (A) L.P., Trilantic Capital Partners Group VI L.P., RTH Global Partners L.P et Yarpa Investimenti SGR S.p.A. sont devenus associés de la Société et à ce titre, ils participeront aux décisions restantes de l'ordre du jour.

Troisième résolution

Les associés ont décidé de modifier et de procéder à une refonte de l'article 5.1 des statuts de la Société de la manière décrite au point C de l'ordre du jour.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison de la présente augmentation de son capital social sont évalués à six mille sept cents euro (EUR 6.700).

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Laurent FORGET, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 26 novembre 2010. Relation: LAC/2010/52431. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2010.

G. LECUIT.

Référence de publication: 2011001037/405.

(100202610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Aviation Leasing OpCo 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 137.484.

—
Extrait des changements suite à la décision de la commune de Munsbach de changer la dénomination de la rue

1) Siège social

Suite à la dénomination de la rue le siège social de la société est 9A rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

2) Les gérants

L'adresse de Monsieur Alexander James Bermingham est, 9A, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

L'adresse de Madame Anke Jager est, 9A, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

3) L'associé

L'adresse de l'associé HSH Global Aircraft I Sarl est, 9A, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Aviation Leasing OpCo 4 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011013847/24.

(110016482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2011.

Etoile d'Or SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 82.629.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 18 janvier 2011

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 18 janvier 2011, que:

1. L'assemblée accepte les démissions des sociétés ASSETS INVEST SPRL, PYLOS EUROPE S.A., VINCENT BOUTENS SPRL, et RAMKO SPRL de leur mandat d'Administrateur, avec effet immédiat.

2. L'assemblée accepte la démission de la société Chester & Jones S.à r.l. de son mandat de Commissaire avec effet immédiat.

3. L'assemblée décide de nommer les trois personnes suivantes comme Administrateurs de la Société, avec effet immédiat et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2016:

- Monsieur François Georges, expert comptable, né le 20 mars 1967 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande Duchesse Charlotte,

- Monsieur Alvaro Carnevale, employé privé, né à Metz (France) le 4 juillet 1964, demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

- Monsieur Guillaume Le Bouar, employé privé, né à Brignoles (France) le 2 novembre 1971, demeurant professionnellement à L-3330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

4. L'assemblée décide de nommer la société VERIDICE S.à r.l., ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro B 154.843, à la fonction de Commissaire, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2011.

ETOILE D'OR S.A.

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2011013987/30.

(110017019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2011.

FlyBalaton Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 150.949.

Par décision du Conseil d'administration du 8 novembre 2010, le siège social de Flybalaton Investment S.A. a été transféré du L-1150 Luxembourg, 283 route d'Arlon au L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée avec effet au 6 décembre 2010. De plus, veuillez noter que, dorénavant, l'adresse professionnelle des administrateurs ainsi que leurs représentants permanents et du commissaire aux comptes suivants:

- Valon S.A., société anonyme, Administrateur de la Société représentée par Guy Kettmann,
 - Lannage S.A., société anonyme, Administrateur de la Société représentée par Marie Bourlond,
 - Koffour S.A., société anonyme, Administrateur de la Société représentée par Guy Baumann,
 - AUDIT TRUST S.A., société anonyme, Commissaire aux comptes de la Société,
- est située à 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet au 6 décembre 2010.

Luxembourg, le 14 DEC. 2010.

Pour: Flybalaton Investment S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Nicolas Dumont / Fanny Marx

Référence de publication: 2011000982/22.

(100202615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Ecolab Holdings S.à r.l. / B.V., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 18.809.723,00.**

Siège de direction effectif: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.860.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 10 novembre 2010.

En date du 10 novembre 2010 l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Paul Lamberts, en tant que gérant de Catégorie A de la Société et ce avec rétroactif au 8 novembre 2010.
- de nommer Hille-Paul Schut, salarié, né le 29 septembre 1977 à 's-Gravenhage, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 13-15, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, en tant que gérant de Catégorie A de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet rétroactif au 8 novembre 2010.

En cette même date, l'associé unique a pris connaissance de la démission de Paul Lamberts en tant que représentant permanent de ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., gérant de Catégorie A, et ce avec effet rétroactif au 8 novembre 2010.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Gérants de Catégorie A

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l.
- Hille-Paul Schut
- Johan Dejans

Gérants de Catégorie B

- Ralph Gichtbrock
- Thomas Bolien

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2011.

Hille-Paul Schut

Mandataire

Référence de publication: 2011015277/30.

(110017268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2011.

CMP I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 135.329.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 31 décembre 2010

L'associé unique de la Société a décidé:

- d'accepter la démission de M. Alain PEIGNEUX en tant que gérant de catégorie B, avec effet au 31 décembre 2010;
- de nommer Mme Géraldine SCHMIT, administrateur de sociétés, née le 12 novembre 1969 à Messancy, en Belgique et ayant son adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B, avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

Le conseil de gérance sera dorénavant composé de:

- Christopher FINN, gérant de catégorie A;
- John BECZAK, gérant de catégorie A;
- Carmen ONESCU, gérant de catégorie B;
- Géraldine SCHMIT, gérant de catégorie B.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CMP I S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2011013926/22.

(110016491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2011.

Ecolab Lux 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.517.542,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.395.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique du 11 novembre 2010.

En date du 11 novembre 2010 l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Paul Lamberts, en tant que gérant de Catégorie A de la Société et ce avec rétroactif au 8 novembre 2010.
- de nommer Hille-Paul Schut, salarié, né le 29 septembre 1977 à 's-Gravenhage, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 13-15, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, en tant que gérant de Catégorie A de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet rétroactif au 8 novembre 2010.

En cette même date, l'associé unique a pris connaissance de la démission de Paul Lamberts en tant que représentant permanent de ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., gérant de Catégorie A, et ce avec effet rétroactif au 8 novembre 2010.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Gérants de Catégorie A

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l.
- Hille-Paul Schut
- Johan Dejans

Gérants de Catégorie B

- Ralph Gichtbrock
- Thomas Bolien

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2011.

Hille-Paul Schut

Mandataire

Référence de publication: 2011015278/30.

(110017264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2011.

CMP II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 135.328.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 31 décembre 2010

L'associé unique de la Société a décidé:

- d'accepter la démission de M. Alain PEIGNEUX en tant que gérant de catégorie B, avec effet au 31 décembre 2010;
- de nommer Mme Géraldine SCHMIT, administrateur de sociétés, née le 12 novembre 1969 à Messancy, en Belgique et ayant son adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B, avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

Le conseil de gérance sera dorénavant composé de:

- Christopher FINN, gérant de catégorie A;
- John BECZAK, gérant de catégorie A;
- Carmen IONESCU, gérant de catégorie B;
- Géraldine SCHMIT, gérant de catégorie B.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour CMP II S.À R.L.**Un mandataire*

Référence de publication: 2011013928/22.

(110016765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2011.

Ecolab Lux 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 16.324.616,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.397.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique du 10 novembre 2010.

En date du 10 novembre 2010 l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Paul Lamberts, en tant que gérant de Catégorie A de la Société et ce avec rétroactif au 8 novembre 2010.
- de nommer Hille-Paul Schut, salarié, né le 29 septembre 1977 à 's-Gravenhage, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 13-15, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, en tant que gérant de Catégorie A de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet rétroactif au 8 novembre 2010.

En cette même date, l'associé unique a pris connaissance de la démission de Paul Lamberts en tant que représentant permanent de ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., gérant de Catégorie A, et ce avec effet rétroactif au 8 novembre 2010.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Gérants de Catégorie A

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l.
- Hille-Paul Schut
- Johan Dejans

Gérants de Catégorie B

- Ralph Gichtbrock
- Thomas Bolien

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2011.

Hille-Paul Schut

Mandataire

Référence de publication: 2011015279/30.

(110017253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2011.

Estée Lauder Cosmetics Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 4-6, rue de la Boucherie.

R.C.S. Luxembourg B 129.755.

—
Extrait de la résolution prise par les associés de la Société en date du 16 novembre 2010

- En date du 16 novembre 2010, les associés de la Société ont pris la décision d'accepter la démission Monsieur Frank FRONZO de sa fonction de gérant de classe B de la Société avec effet immédiat.

Depuis lors, le conseil de gérance est composé des personnes suivantes:

Monsieur Guy HARLES, gérant classe B

Monsieur Henricus Cornelis VAN DER MARK, gérant classe A

Monsieur David HUNT, gérant classe B

Madame Orna NOFARBER, gérant classe B

Monsieur Klaus SORENSEN, gérant classe B

Madame Teresa BRUZZO, gérant classe B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2011.

Estee Lauder Cosmetics Luxembourg S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011013969/22.

(110016998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2011.

H.P.O.A. Holding de Participations Outre-Atlantique S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 24.167.

—
Modificatif remplace la 1^{ère} version déposée sous la référence L070116767 04 en date du 31/08/2007

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2011000988/11.

(100202473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

ARE Hamburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 157.040.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 19 janvier 2011 que Alpina Real Estate II Soparfi S.à r.l., associé de ARE Hamburg S.à r.l. (la Société) a:

- transféré deux mille sept cent six (2706) parts sociales détenue dans la Société à Alpina Real Estate Company II SCA, une société enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B150694 et ayant son siège social au 13, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- transféré mille neuf cent soixante quatorze (1974) parts sociales détenue dans la Société à Procura Holding, S.A., une société enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B19578 et ayant son siège social au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2011.

Référence de publication: 2011013876/18.

(110017127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2011.

Aviation Leasing OpCo 9 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 142.345.

—
Extrait des changements suite à la décision de la commune de Munsbach de changer la dénomination de la rue

1) Siège social

Suite à la dénomination de la rue le siège social de la société est 9A rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

2) Les gérants

L'adresse de Monsieur Alexander James Bermingham est, 9A, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

L'adresse de Madame Anke Jager est, 9A, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

3) L'associé

L'adresse de HSH Global Aircraft I Sarl est, 9A, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach, Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Aviation Leasing OpCo9 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011013852/24.

(110016487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2011.

NUREJEW Promenade Beteiligungs GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 147.740.

—
Auszug aus der Beschlussfassung der Gesellschaftsführer vom 06.12.2010

Der Sitz der Gesellschaft wird mit Wirkung zum 06.12.2010 von 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg nach 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg verlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 28.12.2010.

SGG S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2011001004/14.

(100202540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Solena S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 79.592.

—
Le bilan modifié au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Il remplace celui déposé le 30 octobre 2009 sous la référence L090166854.04.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2010.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2011001022/13.

(100202475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.